

Changing our future together

2000-2001 Budget

- managing smarter
- renewing health care
- investing in education
- lower taxes
- building new job opportunities
- changing the way government works

Norman Betts
Minister of Finance

Managing smarter

The 2000-2001 Budget is a balanced budget with a surplus of \$21.3 million. It contains increased funding for health care and education, as well as tax reductions. This budget makes New Brunswick more competitive and more compassionate.

- some government programs will be eliminated, others consolidated or improved
- reduction in duplication of government services through delivery by the private sector
- gross capital budget reduced to \$151.4 million
- reduction in unconditional grants to municipalities
- increases in Crown land royalty rates

Renewing health care

At \$1.5 billion, this budget provides the highest level of health care funding in our history. In the year just ending and the one ahead, the Province will provide an extra \$143 million over the amount budgeted in 1999-2000 for health.

- \$60 million increase for hospital services
- \$38.7 million increase for family and community social services
- \$13 million increase for ambulance services
- \$13 million increase for Medicare
- \$5.5 million increase for Prescription Drug Program
- 10 new medical seats for New Brunswickers at Memorial University

Other measures

- \$1,000 increase in financial support for certified disabled persons, to be phased-in over four years
- \$100 annual Low-income Seniors' Benefit will be offered to eligible seniors in 2000

Investing in education

Funding for K-12, universities, community colleges and capital investments in educational facilities totals \$999 million. This is the highest level of education funding in New Brunswick history.

- \$25 million per year for four years to ensure schools are healthy and safe
- 2% per year increase for each of the next three years for New Brunswick universities
- maintain \$1-million extra top-up fund for school supplies
- lower the maximum class size in Grade 2 from 28 to 25 students
- implement the second year of the pay increase for supply teachers

For more information on
2000-2001 Budget
<http://www.gov.nb.ca/finance/index.htm>

Lower taxes

As a result of recent federal changes and the 2000-2001 Budget, New Brunswickers will see a \$33 million reduction in personal income tax.

- effective July 1, 2000, payroll deductions will reflect the equivalent of 57% of basic federal tax
- for the 2000 tax year, the Province will move from the current "tax on tax" to the "tax on taxable income" method of calculating provincial personal income tax

Building new job opportunities

New Brunswick's small business corporate income tax rate will now be the lowest in Canada. This will put \$6 million into the hands of small business owners to grow their firms.

- rate will be reduced from 6% to 4.5%

Changing the way government works

It is crucial to restore a proper balance between the Province's spending and its revenues. The government will continue to review programs and to manage smarter in the years ahead.

The end result will be a smaller government focused on clear public priorities: health care, education, lower taxes and ongoing balanced budgets.

Published by N.B. Department of Finance
March 28, 2000
ISBN 1-55236-481-X

Changer notre avenir ensemble

Budget 2000-2001

- mieux gérer
- renouveler les soins de santé
- investir dans l'éducation
- réduire les impôts
- créer de nouvelles perspectives d'emploi
- changer le fonctionnement du gouvernement

Norman Betts,
ministre des Finances

Mieux gérer

Le budget de 2000-2001 est un budget équilibré comportant un excédent de 21,3 millions de dollars. Il prévoit un financement accru au titre des soins de santé et de l'éducation ainsi que des réductions d'impôt. Le budget rend le Nouveau-Brunswick plus compétitif et empreint de compassion.

- abolition, regroupement ou amélioration de certains programmes du gouvernement
- diminution du double emploi dans les services du gouvernement grâce à leur prestation par le secteur privé
- budget de capital brut réduit à 151,4 millions de dollars
- réduction des subventions sans condition aux municipalités
- augmentation des taux de redevances sur les terres de la Couronne

Renouveler les soins de santé

Le budget prévoit le niveau de financement au chapitre de la santé le plus élevé dans l'histoire du Nouveau-Brunswick, soit 1,5 milliard de dollars. Pendant l'année qui se termine et l'année qui vient, la province fournira pour la santé 143 millions de dollars de plus que le montant budgété en 1999-2000.

- augmentation de 60 millions pour les services hospitaliers
- augmentation de 38,7 millions pour les services à la famille et les services sociaux communautaires
- augmentation de 13 millions pour les services d'ambulances
- augmentation de 13 millions pour l'assurance-maladie
- augmentation de 5,5 millions pour le Programme de médicaments sur ordonnance
- 10 nouvelles places en médecine à la Memorial University pour des personnes du Nouveau-Brunswick

Autres mesures

- versement d'un montant additionnel de 1 000 \$ pour les personnes certifiées invalides introduit de façon graduelle au cours de quatre années
- en l'an 2000, versement de 100 \$ aux personnes âgées admissibles au titre de la prestation pour personnes âgées à faible revenu

Investir dans l'éducation

Le financement consacré aux classes de la maternelle à la 12^e année, aux universités, aux collèges communautaires et aux investissements en immobilisations des établissements d'enseignement totalise 999 millions de dollars. C'est le taux de financement au chapitre de l'éducation le plus élevé dans l'histoire du Nouveau-Brunswick.

- 25 millions par année pendant quatre années pour veiller à ce que les écoles soient saines et sécuritaires
- augmentation de 2 % par année pour chacune des trois prochaines années pour les universités du Nouveau-Brunswick
- maintien du fonds complémentaire de 1 million de dollars pour les fournitures scolaires
- réduction du nombre maximum d'élèves par classe de 2^e année, qui passe de 28 à 25
- mise en application de la deuxième année des augmentations salariales du personnel enseignant suppléant

Renseignements additionnels
sur le budget de 2000-2001 à
<http://www.gov.nb.ca/finance/indexf.htm>

Réduire les impôts

Grâce à des modifications récentes apportées par le gouvernement fédéral et au budget de 2000-2001, les gens du Nouveau-Brunswick bénéficieront d'une réduction de 33 millions au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers.

- à compter du 1^{er} juillet 2000, la retenue à la source sera ramenée à l'équivalent de 57 % de l'impôt fédéral de base
- à compter de l'année d'imposition 2000, la province passera de la méthode actuelle d'impôts cumulés à celle de l'impôt sur le revenu imposable pour calculer l'impôt provincial sur le revenu des particuliers

Créer de nouvelles perspectives d'emploi

Les petites entreprises du Nouveau-Brunswick auront désormais le taux d'impôt sur le revenu des corporations le moins élevé du Canada. La mesure redonnera 6 millions de dollars aux propriétaires de petites entreprises afin de donner de l'expansion à leurs compagnies.

- le taux sera ramené de 6 % à 4,5 %

Changer le fonctionnement du gouvernement

Il est vital de rétablir l'équilibre nécessaire entre les dépenses et les recettes de la province. Le gouvernement continuera de faire l'examen des programmes et de mieux gérer pendant les années à venir.

Le résultat ultime sera un gouvernement de taille réduite, axé sur des priorités d'intérêt public précises : soins de santé, éducation, impôts réduits et budgets constamment équilibrés.

Publié par le ministère des Finances du N.-B.
le 28 mars 2000
ISBN 1-55236-481-x